Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 3 octobre 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 25, 26 et 27 septembre 2017

2017 DEVE 143 Subvention (2.400 euros) à l'association CliMates pour ses actions de sensibilisation et de mobilisation face au changement climatique.

Mme Célia BLAUEL, rapporteure

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 12 septembre 2017, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention de la Ville de Paris à l'association CliMates pour ses actions de sensibilisation et de mobilisation face au changement climatique ;

Sur le rapport présenté par Madame Célia BLAUEL au nom de la 3ème Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 2 400 euros est attribuée pour trois projets à l'association CliMates dont le siège social est situé à la Maison des Initiatives Etudiantes, 50 rue des Tournelles 75003 Paris :

- 900 € pour le projet « Youth on the Move » ;
- 500 € pour le projet « Innov'City » ;
- 1 000 € pour le projet « Women and Climate Change ».

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée au chapitre 65, rubrique 833, nature 6574, ligne VF 23003 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2017.

La Maire de Paris,

Anne HIDALGO